

**MAIRIE
DE
AMBERIEUX EN DOMBES**



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2015**

Convocation a été faite le 11 décembre 2015.

Excusés : Mme ABRAZIAN Christelle – pouvoir donné à Mme FATOME Dominique
M. PERSICO David - pouvoir donné à M. PERNET Pierre

Secrétaire de séance : M VERMOREL Clément

Accord donné à Monsieur le Maire de rajouter à l'ordre du jour :

- un compte rendu de l'AG de l'association gymnique et danse
- une délibération pour le versement de la subvention accordée pour la Société de Chasse.

Accord à l'unanimité

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité après modification. Suite à la remarque de Mme FORNES, il convient de rajouter les pouvoirs et de modifier les absences (Marjorie BOULON donne pouvoir à Alex COLOMB ; Alain DUFOUR donne pouvoir à Christian ODDON ; absence de Gérard LOISON)

Le compte rendu du conseil municipal du 19 novembre sera approuvé lors de la séance de janvier 2016.

Sous la présidence de Pierre PERNET, le conseil municipal a délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Révision PLU

Le projet de délibération des modalités de mise à disposition du dossier de procédure de modification simplifiée du PLU est présenté. Il précise les durées de mise à disposition et les conditions d'affichage.

Accord à l'unanimité

2. Finances

– Tarifs 2016

Suite au travail de la commission finances, sont proposées les évolutions suivantes pour les divers tarifs de la municipalité :

- i. Salle polyvalente : + 5 %. Une étude plus approfondie des coûts de chauffage entrainera un ajustement de sa refacturation pour les locations 2017.
- ii. Vente ambulante : 175 € par trimestre (au lieu de 150 €)
- iii. Camion outillage : 100 € le passage (au lieu de 50 €)
- iv. Marché : 0.30 € le ml (au lieu de 0.16 €)
- v. Plan d'eau : augmentation de la carte annuelle uniquement (65 € au lieu de 55 €). Les autres tarifs étant conformes aux tarifs appliqués alentours
- vi. Photocopies : augmentation générale des tarifs. Il est précisé que les associations devront désormais apporter leur papier pour l'impression.
- vii. Cimetière : pas de changements.

Accord à l'unanimité

Camping :

Suite au travail de Mmes FATOME et FORNES, sont proposés :

- i. Création d'un double tarif « basse saison » et « haute saison » (+10 % du 1^{er} juillet au 31 août) pour les passages
- ii. Suppression de la gratuité pour les enfants de moins de 5 ans remplacée par un tarif enfant de 0 à 7 ans.
- iii. Création des tarifs « animal domestique », « groupes » (+8 personnes), et « véhicule supplémentaire » pour les résidents
- iv. Suppression des forfaits mensuels et hebdomadaires peu utilisés et sans cohérence
- v. Hausse générale des tarifs de 10 % pour les passages, de 5 % pour les saisonniers mobil-home et de 7 % pour les saisonniers caravane (avec comme objectif à terme de ne plus différencier les tarifs mobil-home des tarifs caravanes).

Accord à l'unanimité

– Subvention Oxy'jeunes

La subvention de 50 € par enfant versée par l'Etat pour les nouvelles activités périscolaires (NAP) est à rétrocéder à l'association Oxy'Jeunes, soit un montant de 3 950 € pour le premier trimestre.

Accord à l'unanimité

– Transfert de propriété d'une parcelle

Cette parcelle, d'une surface de 117.50 m², entretenue depuis de nombreuses années par un particulier, a une valeur marchande de 35 € environ. Un accord pour son déclassement et sa cession a été donné lors du précédent Conseil, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge du particulier. Il s'agit aujourd'hui de délibérer.

2 abstentions.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés.

– Fixation du montant de la redevance pour l'occupation provisoire de Domaine public

Proposition de délibération pour un montant de 0.35 € le mètre linéaire pour les travaux GDF-ERDF.

Accord à l'unanimité

– **Renégociation des prêts**

Une offre de rachat de la part de la Banque Populaire a été réceptionnée. Une économie de plus de 7 000 € par an en découlera.

3 autres propositions sont attendues, de la Société Générale, de HSBC et de la Caisse d'Épargne.

La proposition retenue sera à signer avant le 31 décembre 2015.

Il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à signer l'offre la mieux disante.

Accord à l'unanimité

– **Décision modificative n°6**

Elle prévoit le reversement de la prime de l'État pour les NAP (nouvelles activités périscolaires) à Oxy'Jeunes (opération blanche) et un remboursement supplémentaire de 20 000 € pour le prêt court terme TVA, reversement pris sur un encaissement FCTVA supérieur au montant attendu.

Accord à l'unanimité

– **Versement de la subvention à la Société de Chasse**

Conformément à la subvention de 150 € votée lors d'un précédent conseil, une délibération est à prendre pour son versement.

Accord à l'unanimité

3. Projets 2016

Conformément au travail de la commission économie, l'ensemble des demandes de travaux 2016 est présenté au conseil : elles portent notamment sur :

- L'éclairage public (changements de lampes et de postes de commande)
- Les eaux pluviales dont celles de la rue du lavoir
- L'installation d'un transformateur rendu nécessaire par les constructions de la rue du Lavoir. (50 % seraient à la charge de la commune). Il faudra voir si cette dépense ne pourrait pas être assumée par le constructeur.
- La pose de triangles et de bandes pour les véhicules utilitaires de la commune
- La possibilité du remplacement de la Kubota.
- L'équipement des 6 salles de classes d'un vidéo projecteur fixe. Il faut vérifier si l'achat groupé des 6 appareils occasionne de vraies économies. Dans le cas contraire, l'achat pourrait être réparti sur plusieurs années.
- L'achat de 2 défibrillateurs. Il s'agira de réfléchir où les installer (terrain de foot, mairie, salle polyvalente ... ?). D'autre part, il sera fait appel à la réserve parlementaire de la sénatrice Sylvie GOY-CHAVENT ainsi qu'à une participation proposée par l'association gymnique et danse.
- La traversée du chemin du Buisson pour l'évacuation des eaux pluviales.
- La poursuite de travaux de voirie au Cerisier.
- Des aménagements d'accessibilité.
- La réfection du mur derrière l'église.
- Les réfections du terrain de football et du local Boules.
- Des aménagements de sécurité en particulier route de St Trivier.

Le total des projets s'élève à plus de 140 000 €. Cette somme est importante et devra être affinée au regard des résultats définitifs 2015. Des choix seront alors à faire.

D'autre part, une réunion d'information sera à prévoir avec les personnes travaillant à l'école, au périscolaire et à la bibliothèque pour la mise en service impérative de l'alarme lors des périodes d'inactivités.

Pierre ROSET soulève le problème de la sécurité. Aucune ligne n'est prévue à ce sujet, or il faudrait à minima refaire le traçage sur le parking et prévoir des « astuces » pour ralentir la circulation route de Saint Trivier (chicanes, panneaux, bacs à fleurs ...).

Voyage en Auvergne.

Une demande de participation de la commune a été présentée par les enseignants pour faire diminuer la prise en charge par les parents concernés de 102 € à 90 €.

Eu égard aux nombreuses mesures prises en faveur des enfants sur la commune, le Conseil se prononce à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) contre cette participation.

Achat de 4 lecteurs CD avec sortie USB pour l'école.

9 abstentions.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés

4. Personnel

Pierre ROSET fait le point sur le recrutement pour le poste de responsable technique.

Après entretien, le choix de Pierre PERNET s'est porté sur M. BLANC Philippe, qui prendra ses fonctions le 04 janvier 2016.

5. Vie intercommunale

- Réunion du SIEP (A.BALOIS)

La séance du 26 novembre 2015 a traité des points suivants :

- ✓ Révision du DUP sur Massieux pour une amélioration de l'installation
- ✓ Vote de l'indemnité au comptable du trésor avec une forte opposition
- ✓ Convention d'animation volet agricole, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.
- ✓ DOB – 4 points d'investissement. Ambérieux non concerné directement.
- ✓ Le syndicat va adresser aux municipalités un arrêté interdisant les prises d'eau sur les poteaux

- AG du SMICTOM (C. VERMOREL)

Le résumé de la séance du 1^{er} décembre 2015 est le suivant :

- ✓ Vote pour le maintien du SMICTOM jusqu'à la fin du mandat avec une réflexion pour une possibilité de fusion future avec un autre syndicat. La demande a été déposée en Préfecture.
- ✓ Les communes de Messimy et de Chaleins pourraient rester au sein du SMICTOM et Jassans souhaite poursuivre son rattachement ce qui permettrait la poursuite du syndicat.
- ✓ Site de la Thorine – Recouvert pour fermeture. Un projet d'installation de photovoltaïque est en cours de réflexion

6. Vie locale

- Convention avec Oxy'Jeunes

- ✓ Point reporté en janvier. La convention n'est pas prête.

- Repas du CCAS et distribution des colis (D.PARIS)

- ✓ 70 personnes ont participé au repas dont quelques membres du conseil. Forte absence due à un voyage programmé de longue date le même jour.
- ✓ Repas préparé et offert par les restaurateurs du village, décoration effectuée par l'UCA, une très bonne animation.

- ✓ En 2016, le repas sera organisé le 4 décembre
- ✓ 32 colis pris au Comptoir des Pommes sont en cours de distribution

- Comité des fêtes (C.FORNES)

21 personnes présentes. Le travail a porté principalement sur la rédaction de projets de statuts et a répondu aux questions des participants. La quasi-totalité des personnes présentes est d'accord pour s'investir dans le projet.

La prochaine réunion est prévue le 7 janvier à 20h30. A l'ordre du jour, la composition du Conseil d'Administration, l'approbation des statuts et l'élection du bureau.

- Porteurs de repas pour l'ADMR (B.ROCHE)

Au 10 décembre, 7 343 repas distribués (9 personnes en bénéficient sur Ambérieux)

Coût du repas 9.60 € ; 10.10 € avec les coûts de portage

Tournées sur 8 communes, 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi)

9 bénévoles actuellement. Un recrutement en cours.

Bilan financier positif de 13 271 €

L'achat d'un véhicule électrique est à l'étude.

- AG association Gymnique et Danse (D.PARIS)

200 adhérents environ, nombre en baisse

Le départ d'un professeur oblige l'association à modifier son planning d'utilisation de la salle (le mercredi contre le mardi actuellement) et un changement de programme

Résultat financier négatif de 2 937 € mais des réserves suffisantes (42 000 €)

Changement de la présidence : Caroline BASTOUL remplace Dominique FATOME

7. Politique jeunesse

- Conseil Municipal Enfants (CME) (H.ZEDIOUI)

1^{ère} réunion du CME le 21 novembre 2015

Rédaction d'un règlement intérieur à afficher dans la salle du conseil avant la prochaine séance.

Le calendrier des réunions a été établi. La prochaine réunion aura lieu le 9 janvier. Le travail sur les projets va pouvoir débiter.

Pascale DUPRAS a été nommée référente administrative.

8. Questions diverses

– Agenda

- 18 décembre à 18h30 – Noël du personnel
- 22 décembre à 19h00 – Réunion de la commission culture et tourisme
- 5 janvier à 20h00 – Comité citoyen. Les adjoints sont conviés
- 7 janvier à 20h30 – Réunion du comité des fêtes
- 9 janvier matin – Vœux à Sainte Olive. Pierre PERNET y assistera.
- 9 janvier à 14h00 – Vœux du foot à Savigneux
- 9 janvier à 18h30 – Vœux de la commune
- 14 janvier à 20h00 – Réunion du Comité de pilotage du jumelage
- 21 janvier à 20h30 – Conseil municipal
- 25 janvier à 18h30 Vœux de la Communauté de Commune, salle du Galet à Reyrieux

– Informations de Pierre ROSET

Journée de nettoyage du village : Si l'action n'est pas menée par le CME, Pierre ROSET se chargera de l'organiser.

Le préau de l'école du haut est quasiment fermé et sera rapidement opérationnel.

– Ancienne bibliothèque

Hazdine ZEDIOUI rappelle qu'il serait souhaitable de donner un nom à l'ancienne bibliothèque.

– Fête de la Sainte Barbe

Les pompiers ont fêté la Sainte Barbe en présence de la conseillère départementale. Il faudra prévoir à l'avenir la présence d'un plus grand nombre de participants.

9. Décision du Maire

Un contrat a été signé avec ENALP pour la fourniture de l'électricité au camping. Une économie est ainsi escomptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Affiché en exécution de l'article 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

Le Maire,
P. PERNET

